

## « Les conflits d'intérêts », au cœur de la bonne gouvernance des entreprises

**LexisNexis publie un nouvel ouvrage, « Les conflits d'intérêts dans l'entreprise » pour mettre en lumière une vision globale des conflits d'intérêts et les solutions adaptées à chaque situation.**

Les situations de conflits d'intérêts sont multiples dans la vie des affaires et peuvent être lourdes de conséquences pour l'entreprise et les personnes concernées, sur l'aspect commercial, financier, pénal ou en termes de réputation et d'image.

Cet ouvrage est co-écrit par 5 auteurs, Charles-Henri Boeringer, Jean-Yves Trochon, Luc Athlan, Thomas Baudesson et Jean-Charles Savouré, reconnus pour leur expertise dans la vie des affaires et leur maîtrise des aspects juridiques. Ils apportent ainsi des réponses concrètes dans la prévention et la gestion des conflits d'intérêts dans l'entreprise. Leur objectif est d'assurer « l'éthique des affaires », aujourd'hui incontournable dans les programmes de conformité (« compliance ») que les entreprises les plus importantes doivent élaborer.



« L'ouvrage innove en se distinguant nettement des publications existantes par l'examen résolu concret et vivant des situations de conflits d'intérêts et de leur traitement. Il expose les moyens par lesquels l'entreprise peut et doit identifier, prévenir et gérer ces situations. », explique en préface de l'ouvrage **Dominique Schmidt**, avocat et agrégé des facultés de droit.

L'ouvrage est disponible en librairies et sur la boutique de LexisNexis : <http://bit.ly/28Iz6Jz>

### Les auteurs :

**Charles-Henri Boeringer** : est avocat et ancien Secrétaire de la conférence du stage du barreau de Paris. Il exerce au sein du Cabinet Clifford Chance où il co-anime la pratique de droit pénal des affaires et conformité. Il est co-auteur du *Guide pratique des visites inopinées, perquisitions et gardes à vue dans l'entreprise* publié chez LexisNexis.

**Jean-Yves Trochon** est Vice-Président de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE) et de la Commission Concurrence d'ICC France. Il a rédigé différents ouvrages et articles sur les fusions – acquisitions, la gouvernance et la compliance et a exercé des fonctions de directeur juridique et compliance officer au sein des groupes Maltra / Lagardere, Bouygues, EADS / Airbus et Lafarge.

**Luc Athlan** est Vice-Président de l'AFJE et responsable droit des sociétés Orange. Il est chargé d'enseignement à l'EDHEC depuis 2010, à l'université de Paris Saclay (2015-2016) et à l'Ecole de Formation des Barreaux de la Cour d'appel de Paris (2003 à 2012). Il est l'auteur de plusieurs articles et dossiers sur le droit des sociétés.

**Thomas Baudesson** est associé du Cabinet Clifford Chance où il codirige le groupe Contentieux du droit pénal des affaires. Ancien membre du Conseil de l'Ordre, il a rédigé un rapport sur les conflits d'intérêts après la parution du rapport Sauvé et contribué à un ouvrage collectif sur les conflits d'intérêts dans les secteurs juridique comptable et de la finance.

**Jean-Charles Savouré** est directeur juridique au sein du groupe IBM et a été président de l'AFJE de 2009 à 2011. Il est l'auteur de nombreux articles et interventions, notamment sur le statut du juriste d'entreprise et plus particulièrement sur la question de la confidentialité des avis juridiques.

#### À propos de LexisNexis® en France – [www.lexisnexis.fr](http://www.lexisnexis.fr)

Editeur juridique de référence, LexisNexis est un acteur majeur dans les services d'information et les solutions de gestion pour les professionnels. L'entreprise s'appuie sur une expertise éditoriale centenaire et sur une technologie de pointe pour apporter aux professionnels une vaste gamme de produits et services réputés : Lexis 360®, la gamme Poly, JurisClasseur, D.O.,...

LexisNexis, classée 2<sup>ème</sup> entreprise en France où il fait bon travailler. Suite à sa participation à la plus grande enquête européenne sur la motivation au travail, LexisNexis, est lauréat du label « **HappyAtWork** » dans la catégorie Entreprises de 250 à 5 000 employés.

Pour plus d'informations : <http://bit.ly/206xOcr>

Twitter : [@LexisNexisFr](https://twitter.com/LexisNexisFr) - Facebook : [LexisNexis France](https://www.facebook.com/LexisNexisFrance) - LinkedIn : [@LexisNexis France](https://www.linkedin.com/company/LexisNexisFrance)

Blog Tendances Droit : <http://www.tendancedroit.fr/>